



Cameroun

Analyse des marchés dans la Région de l'Est et de l'Adamaoua

- Bonne disponibilité suite à une campagne favorable et une demande à la baisse
- Groupe cible a facilement accès aux marchés locaux par contre il possède un faible pouvoir d'achat
- Détaillants flexibles et pouvant répondre à une capacité croissante pour le riz importé
- Transport des vivres ne présente pas de menaces en cas de demande accrue
- Valeur α calculée sur le maïs favorable aux transferts monétaires
- Nécessité d'instaurer un système de suivi des prix, car les tendances restent mitigées

Objectifs et Méthodologie

L'objectif général de cette étude est de décrire d'une part le fonctionnement des marchés vivriers et d'analyser leurs liens avec la sécurité alimentaire des ménages. D'autre part de se renseigner sur l'opportunité de la mise en œuvre des projets d'assistance alimentaire par le biais de transferts monétaires et/ou des achats locaux dans les régions de l'Adamaoua et Est.

Au total, 158 questionnaires ont été administrés sur les 13 marchés sélectionnés, soit une moyenne de 12 questionnaires par marché. La collecte des données primaires a été effectuée entre le 14 et le 23 février 2015 (voir figure 3).

Structure et offre

Selon la CFSAM 2014 (phase 1, décembre 2014), les régions de l'Est et de l'Adamaoua ont enregistré une **production vivrière brute** (céréales, légumineuses, racines et tubercules) estimée à 3 271 804 tonnes durant la campagne agricole 2014/2015 contre 2 795 676 tonnes en 2013/2014, soit globalement une **augmentation de 17%**. Cette augmentation est plus importante dans l'Est pour les céréales (26%) et dans l'Adamaoua pour les racines et tubercules (21%).

Au niveau national, les productions de toutes les spéculations ont augmenté comparées à la moyenne quinquennale. Les productions de céréales, les racines et tubercules ont augmenté de 5% et 23% comparé à la moyenne des cinq ans.

La CFSAM 2014 (phase 2, février 2015) rapporte un déficit de 41 000 tonnes à dans l'Extrême-Nord et un surplus de 628 000 dans le Nord. Contrairement au blé et au maïs, **les importations des denrées alimentaires ont connu une progression importante** au cours des cinq dernières années. Comparées à la moyenne quinquennale, les importations les plus significatives s'observent pour la viande/volaille, l'huile et le riz, dans les proportions respectives de 320%, 96%, et 77%.

Les flux internes n'ont pas été perturbés par les situations sécuritaires qui sévissent au Nigeria et en RCA. Ces flux restent par conséquent normaux entre le Nord et le Sud du pays. De manière générale, les flux des céréales, légumineuses, et bétail vont du Nord

vers le Sud du pays. Ceux du plantain, fruits et légumes, racines et tubercules quittent le Sud vers le Nord du Pays. **L'arrêt des exportations du riz importé** à destination de la RCA qui représentait la majorité de la demande sur la zone **vient augmenter l'offre locale**.

Demande des ménages

Les principales denrées alimentaires consommées dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua sont le manioc, le plantain, le macabo, le taro, le maïs, la patate douce, le niébé, et le riz. Les demandes des ménages sont forcément orientées vers ces différents produits alimentaires qui doivent impérativement être pris en compte dans le dispositif de suivi des marchés lors d'une potentielle mise en place du programme cash et voucher. **Ces différentes demandes sont satisfaites au niveau des marchés locaux** soit à partir des productions locales ou à partir des échanges interrégional et international.

En 2014, la population est estimée à 80 1968 habitants dans la région de l'Est et à 101 5622 habitants dans celle de l'Adamaoua. Selon l'UNHCR (Mars 2015), le nombre de réfugiés centrafricains est actuellement estimé à 15 3346 et 61 772 personnes, respectivement dans les régions de l'Est et Adamaoua.

Selon la RFSM, 2014 : 45% des ménages hôtes et 84% des réfugiés engagent 75% du total de leurs dépenses dans l'alimentation.

Tous les marchés visités assurent une fonction permanente de ventes directes aux consommateurs finaux c'est à dire un rôle de marché de consommation tout au long de l'année. L'achat des denrées par les ménages se fait en cash, ils n'ont pas accès au crédit. **Les réfugiés ainsi que les hôtes ont facilement accès aux différents marchés locaux.**

Ainsi, les crises sécuritaires des pays environnants ont eu un **impact sur la demande et non pas sur l'offre.**

Le ralentissement des exportations vers la RCA affecte aussi sur la **demande de travail non-qualifié lié à la logistique.**

Conduite

Aucune intervention de l'état n'a été soulevée, dans le processus de fixation des prix des produits alimentaires, selon les commerçants. Chaque commerçant détermine son propre prix fixé par rapport au prix de revient du produit du lieu d'achat jusqu'à son lieu de vente. Rarement les commerçants se concertent pour fixer un prix minimum ou une fourchette de prix (27% des marchés enquêtés). Cette approche de fixation des prix des produits est restée la même en 2015 comparée à 2014. **Il n'existe aucune situation monopolistique sur les marchés.** Selon les estimations des commerçants, il existe en moyenne 9 détaillants pour 1 grossiste par marché ; ce qui pourrait donner aux détaillants une petite marge de manœuvre dans la fixation de leurs prix de vente et de leurs marges commerciales.

Toutefois, par es arrangements de crédits qui existent entre les commerçants, le détaillant se trouvant lié à un grossiste par l'engagement d'achat de stocks à crédits, a donc peu de latitude pour agir sur les prix.

Le fait que sur la majorité des marchés, chaque commerçant fixe son propre prix, montre le degré de **compétition qui existe sur les marchés.**

Aucune situation oligopolistique n'a été constatée, les nouveaux commerçants peuvent entrer et sortir des marchés sans aucune contrainte majeure. Une opportunité pouvant aider à absorber une augmentation de la demande lors de la mise en place du programme de cash et voucher.

Pour le moment, les marchés semblent être peu incitatifs pour encourager l'entrée de nouveaux commerçants suite à la baisse de la demande des vivres soulevée par les commerçants.

Selon les estimations faites par les différents acteurs économiques, on retrouve au total 341 grossistes et 2785 détaillants opérant sur l'ensemble des marchés enquêtés en février 2015.

Performance

Après les fluctuations légères observées au cours des dernières années sur le marché de Bertoua, les prix des produits amorcent leur tendance à la hausse ou à la stabilité à partir d'octobre 2014. En février 2015, le niveau des prix de certains produits connaît une tendance à la hausse comparée à la moyenne quinquennale. Les prix du maïs ont connu une hausse importante de 39% par rapport à son niveau quinquennal.

Les trois principales contraintes identifiées qui pèsent plus sur le commerce des céréales dans les deux régions sont en général d'ordre financier, notamment **l'insuffisance de capital propre, le faible pouvoir d'achat des clients et les charges sociales.** Les collecteurs sont les plus affectés par le manque de capital propre qui constitue d'ailleurs la principale difficulté de l'ensemble des commerçants enquêtés. Le pouvoir d'achat, l'un des éléments importants du profil du consommateur, est aussi une entrave à la commercialisation des céréales dans les deux régions. Le **faible pouvoir d'achat des clients a non seulement contribué à la baisse des quantités vendues sur les marchés,** mais aussi à l'augmentation de la demande des vivres à crédits, réduisant ainsi les revenus des commerçants.

Contrairement à la région de l'Adamaoua, ce sont les camions grumiers qui assurent le transport des vivres entre les différents marchés dans la région de l'Est. Les transporteurs sont peu regroupés en association. Toutefois, sur les marchés enquêtés, les véhicules sont pratiquement disponibles pour assurer le transport des marchandises. Souvent, certains grossistes possèdent leurs propres camions et font recours, si nécessaire, à d'autres transporteurs.

En résumé, malgré l'insécurité qui sévit toujours dans ces deux régions, le **transport des vivres ne constitue pas un goulot d'étranglement aux flux des produits en cas de demande accrue** des vivres lors de la mise en place du programme de cash et voucher.

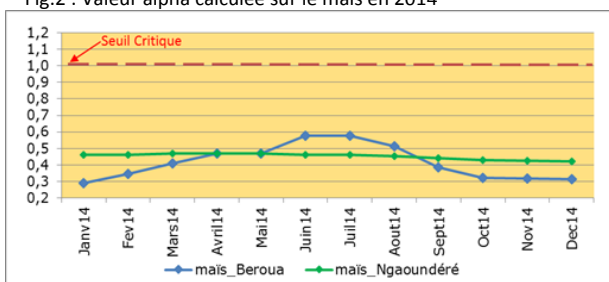
Fig.1 : Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Relance de la demande et de l'activité économique ; • Amélioration du pouvoir d'achat des bénéficiaires ; • Réduction de la décapitalisation des biens ; • Communication téléphonique très développée entre les acteurs économiques, pouvant résulter en une réaction rapide des commerçants suite à une augmentation de la demande. 	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit informel très développé avec un taux de non remboursement des crédits élevé, limitant ainsi les capacités de réponse des commerçants (rotation des stocks) face à une augmentation de la demande ; • Système bancaire moins intéressé par les commerçants ; • Fluctuations imprévisibles (augmentations) des prix dues aux crises sécuritaires au Nigeria et en RCA, risquent de réduire l'impact du programme cash et voucher ; • Augmentation imprévisible du nombre des réfugiés, risque aussi d'impacter négativement les atteintes des objectifs du programme ; • Asymétrie de l'information entre les acteurs économiques.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Effets induits des distributions du cash dans les deux régions (Adamaoua et Est) 	<ul style="list-style-type: none"> • Crises sécuritaires régionales en RCA et au Nigeria ; • Difficultés liées au ciblage dans un contexte d'instabilité et d'insécurité et surtout avec l'arrivée continue des réfugiés nigériens ; • Choix d'un partenaire opérationnel dans un contexte d'instabilité et d'insécurité (ONG pouvant assurer la mise en œuvre du programme cash et voucher dans les deux régions) ; • Utilisation du cash par les bénéficiaires pour d'autres fins autres qu'alimentaires, une situation pouvant réduire l'impact qu'aurait le programme du « cash ou voucher » sur la situation alimentaire et nutritionnelle des bénéficiaires.

Valeur α

Ainsi, du point de vue du coût-efficacité, les transferts monétaires sont mieux appropriés que l'aide alimentaire pour le cas du maïs, bien que non prioritaire dans les habitudes alimentaires dans les régions du programme cash et voucher (Est et Adamaoua). **La valeur Alpha du maïs est très loin du seuil critique 1 dans les deux régions.** On observe aussi qu'en période de soudure la valeur alpha se rapproche de la valeur 1 du fait de l'augmentation des prix pendant cette période. (Fig.2)

Fig.2 : Valeur alpha calculée sur le maïs en 2014



Réponse et recommandations

Pour la filière du riz importé, l'accès au crédit, le stockage ou la capacité de transport des grossistes n'ont pas été affectés par la crise et ils sont donc actuellement en mesure d'augmenter leur offre rapidement pour revenir à minima au niveau pré-crise.

Les détaillants sont très flexibles, ils disposent de très peu de stocks et de capacité de stockage et travaillent en flux tendus. En cas d'opportunité et d'assurance de vente, ils pourraient très facilement retrouver leur niveau d'offre pré-crise.

Les commerçants possèdent la capacité de répondre à un accroissement de la demande pour les produits locaux et importés. Une situation qui rend possible les réponses à l'insécurité alimentaire uniquement basée sur les marchés.

Tout programme de soutien au pouvoir d'achat des réfugiés serait par conséquent justifié et pourrait permettre de relancer l'économie dans les deux régions à travers les achats des vivres.

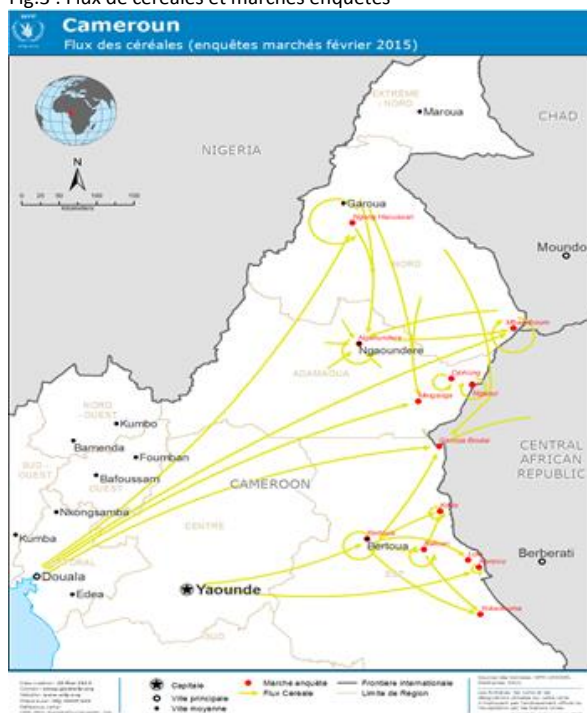
Cependant, la situation sécuritaire existant dans les pays voisins du Cameroun, les conditions d'approvisionnement des marchés, le niveau des prix, la structure des marchés et leur performance pourraient être perturbés dans les prochains mois.

Il est recommandé de suivre les marchés qui sont susceptibles d'être fréquentés par les bénéficiaires et certains marchés de regroupement qui ne sont pas situés dans la zone du programme des transferts monétaires, mais qui sont liés aux marchés d'approvisionnement des bénéficiaires. Notamment, les marchés de

Ngaoundéré, Djohong, Meiganga, Ngaoui, Bertoua, Garoua Boulai, Kette, Lolo, Kentzou, Yokadouma, Batouri (zone programme); et les marchés de regroupement de Ngong, Mbaimboum, Yaoundé (hors zone programme), sont proposés pour le régulier. Les principaux produits qui feront objets d'un suivi régulier sont : manioc, cossette, maïs, riz, racines et tubercules, plantain, légumineuses, et huile de palme.

La mise en place de programme de cash et voucher doit prendre en considération le calendrier saisonnier des produits et les différents risques et menaces énumérés.

Fig.3 : Flux de céréales et marchés enquêtés



Avec l'environnement socio-économique dans lequel évoluent actuellement les marchés de ces régions, **les achats locaux du PAM ne sont pas recommandés dans la Région de l'Est et de l'Amadoua.** La CFSAM 2014 (phase 2, février 2015), rapporte aussi des importants déficits dans l'Extrême-Nord. Cependant, le bilan vivrier définitif dans la **région du Nord dégage un excédent de 628 018 tonnes** contre 188 705 tonnes obtenues dans le bilan provisoire de Décembre 2014.



For further information please contact the RBD VAM Market Analysis Unit:

Simon Renk:

simon.renk@wfp.org

Matthieu Tockert

matthieu.tockert@wfp.org